



Conflits et chaînes d'approvisionnement : comment mieux anticiper les crises internationales pour protéger sa supply-chain

Dans un monde régi par de fortes interdépendances commerciales entre les Etats, les conflits fragilisent les chaînes d'approvisionnement et les acteurs économiques. Comment anticiper les impacts sur son activité économique ?

Le 24 février 2022, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les deux pays s'enlisent dans une guerre longue. Les exportations d'entreprises de cosmétique à destination de cette zone géographique étant relativement faibles (2 % du total des exportations françaises), les répercussions se font surtout sentir sur le prix des matières premières et les difficultés d'approvisionnement. Les sanctions économiques d'une part, la coupure des voies d'accès terrestres de l'autre, ont un impact direct et indirect sur les approvisionnements, ainsi que sur les prix (hausse des tarifs de l'énergie, du coût du transport, etc.). Quatre ans plus tard, en février 2026, un autre conflit aboutit au blocage du détroit d'Ormüz, entravant rapidement les échanges commerciaux de biens, et perturbant une part importante de la production pétrolière. La hausse des prix pétroliers renforce la compétitivité du biodiesel, créant une concurrence accrue entre usages énergétiques et alimentaires/cosmétiques. Les huiles tropicales (palmiste, coco) — très utilisées en formulation — affichent une dynamique à la hausse marquée depuis fin 2025. Les dérivés du pétrole (PET, PEBD, PP) — essentiels pour les emballages — ont fortement augmenté en avril 2026, tirés par la hausse des monomères. Une stabilisation progressive s'amorce, mais reste conditionnée aux cours du baril. D'autres matières stratégiques pour la filière cosmétique, comme le métal, connaissent de fortes tensions; le coût du fret s'alourdit, les délais de livraison s'allongent.

Le risque géopolitique, un sujet central aujourd'hui pour les entreprises

De façon générale, le risque géopolitique est devenu un sujet central pour les entreprises. Comme l'expliquent Thomas Gomart et Lucie Mielle dans la dernière étude de l'Ifri sur le sujet (mai 2026), celui-ci est cependant

interprété différemment par les acteurs économiques, selon la localisation géographique de leur siège et de leurs opérations. Les entreprises européennes ont une lecture souvent « normative » : elles se sentent vulnérables face à « l'érosion de l'état de droit, le recul du multilatéralisme et la fragilisation de la prévisibilité réglementaire ».

Le risque peut prendre plusieurs formes, selon le secteur.

Pour le secteur pharmaceutique, les chercheurs pointent la forte dépendance aux ingrédients et principes actifs asiatiques, qui impose de revoir les chaînes d'approvisionnement. Mais cette dépendance s'applique également au secteur cosmétique et à toutes sortes d'ingrédients de par le monde : l'aloe vera, l'ylang-ylang, le karité, etc.

Comment anticiper grâce à Cosmed ?

L'Association Cosmed encourage les entreprises à s'informer en continu, via les webinars, les émissions Cosmed TV, les rapports de veille réalisés par Cosmed en partenariat avec SVP, comme le dernier relatif à l'analyse de l'impact du conflit irano-américain, en libre accès [sur le site de Cosmed](#).

Un suivi de l'évolution d'une sélection d'indices de matières premières est aussi régulièrement proposé aux entreprises, sur la [page dédiée au Groupement Achats](#) de Cosmed. La [dernière édition du mois de juin 2026](#) montrait tous les indices suivis actuellement dans le rouge.

Aller plus loin

Pour anticiper, il convient également de cartographier sa chaîne d'approvisionnement en profondeur, d'identifier les dépendances géographiques, mais aussi d'avoir une veille spécifique sur ces sujets (via la Coface par exemple). Certaines entreprises réalisent des scénarios de rupture d'approvisionnement. Le multi-sourcing des matières premières enfin permet de répartir le risque.

La plateforme [supply chain resilience](#), mise en place par Europe Enterprise Network, facilite la mise en relation des entreprises impactées par les conflits et de nouveaux fournisseurs potentiels.

Portrait : Jean-Yves Berthon, PDG, Greentech



Après un Doctorat obtenu à l'Université de Clermont-Ferrand, puis un post-Doctorat au laboratoire d'Hormonologie végétale et de biologie cellulaire de l'Université de Liège, Jean-Yves Berthon travaille successivement chez Rhône

Poulenc Agrochimie à Lyon en tant que chercheur durant 2 ans puis chez LSL Biolaffite comme ingénieur d'affaires et ensuite chez SECMA (Groupe Roullier) pour monter le laboratoire de biotechnologies appliquées à l'agronomie. Il crée le 1^{er} octobre 1992, en Auvergne, son entreprise dédiée à l'application des biotechnologies végétales en agronomie, pharmacie, nutrition, environnement et cosmétique : GREENTECH (le nom fait référence à ses 2 piliers : la science et la végétal). Accueilli par le Directeur du laboratoire de biologie végétale de l'INRA de Clermont-Ferrand, M. Robert Dumas de Vaux, l'équipe de GREENTECH y reste 2 ans (4 personnes) avant de rejoindre le Biopôle Clermont-Limagne de Clermont-Ferrand. En 2000, Jean-Yves Berthon fait construire le bâtiment actuel, complété depuis par 4 autres, qui seront bientôt regroupés dans un seul en cours de construction.

Aujourd'hui chez GREENTECH, Jean-Yves Berthon gère et manage l'équipe qui a beaucoup grossi (230 personnes réparties sur plusieurs sites et pays). Il définit avec les proches collaborateurs la meilleure stratégie et les nouveaux développements. Et garde le contact avec le terrain où il rencontre des personnes formidables, ses partenaires de tous les jours.

Forte de 230 collaborateurs dont près de 60 à l'étranger (6 pays et une usine au Brésil), et plus d'une cinquantaine dans les 3 autres filiales françaises, le Groupe se développe et dépasse aujourd'hui les 50 M€ de chiffre d'affaires. Innovation et export continuent d'être les moteurs de GREENTECH. Le groupe opère des diversifications en agro-écologie, dans le traitement des eaux usées ainsi que dans la transformation de déchets solides en matière organique.

GREENTECH adhère rapidement à COSMED : « il nous semblait que l'initiative était bonne de regrouper des entreprises qui travaillent sur le même marché pour être plus forts et pouvoir ainsi partager des coûts notamment pour les questions réglementaires et développer du réseau ». De nombreuses activités se sont développées depuis, permettant à toutes les entreprises de bénéficier de l'expertise de l'équipe COSMED « toujours disponible ».

www.greentech.fr



Que retenir de la Rencontre Cosmetopôle et du Cosm'Agri Business ?

Préserver l'eau, tous concernés

Avec l'équipe organisatrice du Cosm'Agri Business (Oane, Elysia Bioscience et Association Cofarming), Cosmed a réuni 170 participants, issus d'entreprises des filières agricole et cosmétique le 9 juin à Lyon. L'objectif de la journée était d'aborder les pressions autour de l'eau et les bonnes pratiques sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, de l'amont agricole à l'aval industriel.

Deux parcours l'après-midi

Après une matinée sur la préservation de l'eau en amont, deux parcours ont été proposés l'après-midi au choix des participants : explorer plus avant le thème de la régénération des sols ou bien étudier les pistes de réduction de l'empreinte eau en milieu industriel.

Usages industriels de l'eau, traitements et définition des cibles de réduction

Le parcours « industriel » devait permettre aux uns et aux autres de se poser les questions suivantes : quels sont nos usages de l'eau sur les sites ? Quelles sont nos pressions sur la ressource eau et les territoires ? Quelles opportunités de réduction de prélèvements et d'amélioration de la qualité de nos rejets ?

Clara Roux, responsable projets de développement et valorisation au sein du Groupe Dewavrin Cosmetics, a témoigné de l'accompagnement du CTCPA pour auditer les sites du groupe, réaliser des cartographies, et étudier la question de la sobriété.

Un échange passionnant a suivi entre Zeni et Chemdoc Water Technologies sur les traitements de micropolluants et de macropolluants. Le traitement dépendant de la nature de l'effluent, une cartographie préalable des effluents est nécessaire. Zeni par exemple propose une solution biologique à base de micro-algues pour traiter les eaux usées industrielles riches en azote et phosphore. Pour 9 effluents sur 10, il existe des microalgues adaptées à leur traitement.

De son côté, Chemdoc a rappelé que le charbon actif n'arrêtait pas les Pfas à chaîne courte (alors que ce sont les plus dangereux).

Les Pfas étant indestructibles, la seule solution est alors de les sortir de l'eau. Pour cela, il convient de séparer les eaux les plus polluées des moins polluées, fixer les polluants dans des résines et les stocker.

Vous voulez poursuivre le cycle de nos rencontres sur la biodiversité ? [RDV le 6 octobre](http://RDV.le.6.octobre) à Bordeaux et le 1^{er} décembre à Paris !

Retrouvez les derniers Cosmed TV...

Au 2^e trimestre 2026 : Soins et produits d'hygiène pour animaux / Innovation partenaire Cofarming / L'Europe encadre l'intelligence artificielle : qui contrôle quoi ? / Accord UE-Mercosur : quelles opportunités pour la filière cosmétique ? / PFAS en cosmétique : quelles méthodes d'analyse ...



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :



... et nos rapports de veille stratégique
Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 2^e trimestre sur www.cosmed.fr



Les infos partenaires

RENCONTRE INGREDIENTS COSMEBIO

Événement BtoB dédié aux ingrédients cosmétiques naturels et bio, la Rencontre Ingrédients Cosmébio prévue le 5 novembre 2026 à Valence met deux thématiques importantes au cœur des échanges : Agriculture et Biotechnologies, et Cosmétiques et Longévité. Stéphanie Garrel, chargée d'affaires réglementaires chez Cosmed, interviendra sur ce sujet lors d'une table-ronde.

Au-delà des conférences, cette journée sera rythmée par plusieurs temps forts : des stands de fournisseurs d'ingrédients pour découvrir leurs dernières innovations ; un bar à textures, pour tester de nouvelles formulations ; la remise des Trophées Ingrédients Cosmébio 2026.

Détails et inscription [sur la page de Cosmebio](#).

CONGRES SCIENTIFIQUE SUR LES ROUTINES

4 à 6 produits, chaque jour, superposés sur le visage... C'est en moyenne ce qu'utilise plus d'une consommatrice sur deux. Certaines appliquent jusqu'à 7 produits ou davantage. Cette généralisation du « layering » pose aux laboratoires cosmétiques de nouveaux enjeux de formulation. Pour accompagner cette évolution, COSMED réunira, le 29 septembre 2026 à Montpellier et en streaming, 150 experts scientifiques, chercheurs et responsables R&D à l'occasion de son 26^e Congrès Scientifique.

Cette journée permettra d'explorer les défis liés aux interactions entre actifs et entre produits, à évaluer leur efficacité et leur sécurité. Les inscriptions sont désormais ouvertes.

[Découvrez le programme complet et réservez votre place](#)

INFORMATION BUSINESS FRANCE

À l'occasion de la tenue de la TFWA World Exhibition & Conference 2026 à Cannes, Business France organise un événement à côté de celle-ci. Le 1er octobre, les entreprises de cosmétique pourront rencontrer une délégation d'une douzaine d'acheteurs internationaux (distributeurs, importateurs, retailers, e-commerçant, acheteurs department store...) et développer de nouvelles opportunités d'affaires lors de sessions B2B exclusives.

Dates : 29/09 au 01/10

Lien d'inscription : [Accueil - French Riviera Beauty](#)

Date limite d'inscriptions : 4 septembre 2026



Les échos des entreprises

INVESTISSEMENT DE LA FABRIQUE A POUDRE

Fondée en 2023 à Andrézieux-Bouthéon par Mickaël Urrea (29 ans), La Fabrique à poudre s'est spécialisée sur la granulation et la compression de poudres pour la cosmétique, la détergence et l'agroalimentaire. En moins de trois ans, l'entreprise a atteint un CA de 1,2 M€ en 2025, avec 30 salariés et un doublement visé pour 2026. Pour accompagner cette trajectoire, elle vient de finaliser un investissement de 1,2 M€ en équipements industriels. L'entreprise recrute en R&D pour lancer ses propres gammes en marque blanche et cherche activement un hectare de foncier pour construire un bâtiment de 5 000 m² d'ici fin 2026.

<https://lafabriqueapoudre.fr>

GAMME GEMMOTHERAPIE POUR NATEVA

Nateva, filiale du groupe Léa Nature, prépare le lancement d'une nouvelle gamme de gemmothérapie (bourgeons) sans alcool et a également des projets d'extension immobilière. Près de 3 M€ seront consacrés à ces transformations, qui devraient générer à terme la création d'une quinzaine d'emplois.

www.nateva.fr

INVESTISSEMENT POUR GERMANDRE

En Ardèche, à Vals-les-Bains, le laboratoire Germandré reçoit le soutien de la Région (pack relocalisations) pour investir dans de nouveaux matériels. Le laboratoire est spécialiste depuis 1986 de la fabrication et du conditionnement de produits cosmétiques et vétérinaires.

www.germandre.com

NOUVEAU SITE POUR ALDIVIA

Le fournisseur d'ingrédients Aldivia prévoit de construire un nouveau site de production de 3 850 m² à Beauvallon (Rhône), sur un terrain de 1,6 ha. L'entreprise veut renforcer ses capacités de transformation d'huiles, beurres et dérivés d'oléagineux. Le futur ensemble s'articulera autour d'un pôle production et d'un pôle stockage, complétés par des bureaux. Le permis de construire a été accordé fin avril 2026, le terrassement est prévu en septembre 2026, pour une durée de chantier d'environ un an.

www.aldivia.com

BIVOUAK CHANGE DE MAINS

Fondée en 2015 par Corentin Letort, la marque de soins pour homme bio Bivouak est reprise par le Savoyard Jean-Baptiste Garcin. Le siège est relocalisé à Annecy, où se trouve une part importante de la production. Le positionnement de la marque ne changera pas.

www.bivouak-paris.com

Les financements

AMI COSMED SUR LES COPRODUITS

Cosmed met en place un groupe de travail dédié à la valorisation des coproduits issus de différentes filières, pour faire émerger de nouvelles sources d'approvisionnement plus favorables à la biodiversité. Un appel à manifestation d'intérêt est lancé auprès de ses adhérents afin d'identifier leurs besoins, les ressources disponibles, les freins éventuels et les opportunités d'usage.

Vous êtes une marque et vous souhaitez rejoindre le groupe de travail ? Contactez Mathilde Guyader : environnement@cosmed.fr

DGE – DECARBONATION / ELECTRIFICATION

Dans le contexte actuel de volatilité des prix de l'énergie, des tensions sur les chaînes de valeur et de l'intensification des risques climatiques, les TPE-PME et ETI font face à des besoins d'adaptation croissants. La DGE sort pour leurs dirigeants [un guide opérationnel](#) pour les guider dans leur démarche de décarbonation et d'électrification.

CHERCHER DES FINANCEMENTS EUROPEENS

Le dispositif « Région Industrie : chercher des financements européens » aide les TPE, PME et ETI d'Auvergne-Rhône-Alpes à monter un projet européen avec un cabinet de conseil spécialisé.

La Région aide les entreprises jusqu'à 9 800€ HT, pour une prise en charge à 70 % d'un accompagnement de 4 à 14 jours. L'entreprise bénéficiaire pourra travailler sur la stratégie et la maturation de projets européens, la réponse à un appel à projets, la méthodologie et l'ingénierie de projets, enfin le montage d'un dossier EIC Accelerator. Pour bénéficier de ce dispositif, l'entreprise devra faire appel à un ambassadeur (pôle de compétitivité, Enterprise Europe Network ou Bureau Europe de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprise).

Informations [sur le site de l'Agence régionale](#).

LA NEWSLETTER DE VOTRE COSMETOPOLE ET VOUS

Vous aimez ce que vous y lisez. Vous voulez nous le dire ? Ou il vous manque des informations ?

Faites-le nous savoir [via ce sondage rapide](#).

Vous avez des collègues qui souhaiteraient la recevoir, mais n'en sont pas destinataires.

Transmettez [ce lien pour qu'ils s'y abonnent](#).

Merci !